



Midi Centre

LIGUE CONTRE LE CANCER
Comité départemental de l'Aveyron
Impasse des Vieux Chênes
12000 RODEZ

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

La Tour Raynalde
4, Boulevard d'Estourmel
12000 RODEZ

Tél : 05 65 73 71 22
Fax : 05 65 68 59 55

rodez@midi-centre.com

Exercice clos le 31 décembre 2021

41, rue du Village
d'Entreprises - Bâtiment 8
31670 LABEGE

Tél : 05 61 19 03 60
Fax : 05 61 19 03 69

toulouse@midi-centre.com



LIGUE CONTRE LE CANCER
Comité départemental de l'Aveyron
Impasse des Vieux Chênes
12000 RODEZ

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux Membres du Comité,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Comité Départemental de l'Aveyron de la Ligue Contre le Cancer relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} Janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

RESPONSABILITES DES INSTANCES DIRIGEANTES DE L'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient aux instances dirigeantes de l'Association d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elles estiment nécessaire à l'établissement de



comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe aux instances dirigeantes d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de dissoudre l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à RODEZ, le 1^{er} avril 2022

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Cabinet de Conseils Associés MIDI-CENTRE

Claude SERIO, Associé



Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par les instances dirigeantes de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2021		Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2020
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets et droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes sur immo. incorporelles					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		13 648.91	(13 016.59)	632.32	1 667.42
Terrains					
Constructions					
Install. techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		40 480.00		40 480.00	40 480.00
Participations et Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I		54 128.91	(13 016.59)	41 112.32	42 147.42
STOCKS et EN-COURS					
Matières premières et autres approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
AVANCES et ACOMPTEs sur COMMANDES					2 001.42
CRÉANCES		24 783.69		24 783.69	48 678.69
Créances clients, usagers et comptes rattachés					
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances					
Legs et donations en cours de réalisation					
TRÉSORERIE		429 917.03		429 917.03	349 059.80
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités					
Charges constatées d'avance		414.72		414.72	410.11
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II		455 115.44		455 115.44	400 150.02
Frais d'émission des emprunts (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecart de conversion Actif (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		509 244.35	(13 016.59)	496 227.76	442 297.44
ENGAGEMENT REÇUS					
LEGS NET A REALISER					
Acceptés par les organes statutairement compétents					
Autorisés par l'organisme de tutelle					
Non opposition de l'organisme de tutelle					
Assurance vie					
Dons en nature restant à vendre					

BILAN PASSIF	Exercice au 31/12/2021	Exercice au 31/12/2020
Fonds propres sans droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves	383 300.53	414 160.09
Réserves statutaires ou contractuelles	60 000.90	60 000.90
Réserves pour projet de l'entité	323 299.63	354 159.19
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	46 521.03	(30 859.56)
Situation nette (sous total)	429 821.56	383 300.53
Fonds propres consommables		
Fonds propres consommables		
Fonds associatifs résultat /contrôle de tiers financeurs		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES - TOTAL I	429 821.56	383 300.53
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	8 680.00	15 178.00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III	8 680.00	15 178.00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
AVANCES et ACOMPTEs sur COMMANDES EN COURS		
DETTEs	42 726.20	43 818.91
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31 444.94	34 999.71
Dettes des legs et donations		
Dettes sociales	5 027.26	8 589.20
Dettes fiscales	142.00	230.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	6 112.00	
Legs et donations en cours de réalisation		
Produits constatés d'avance	15 000.00	
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV	57 726.20	43 818.91
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	496 227.76	442 297.44

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	19 856.00	20 640.00	(784.00)	-3.80 %
Ventes de biens et services	21 166.41	20 781.59	384.82	1.85 %
Ventes de biens	380.00	548.00	(168.00)	-30.66 %
dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	20 786.41	20 233.59	552.82	2.73 %
dont parrainages				
Concours publics et subventions d'exploitation	14 876.00	7 925.00	6 951.00	87.71 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	325 383.48	279 538.18	45 845.30	16.40 %
Dons manuels	325 383.48	240 988.28	84 395.20	35.02 %
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie		38 549.90	(38 549.90)	
Contributions financières reçues	32 431.53		32 431.53	
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges	6 498.00	3 737.16	2 760.84	73.88 %
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	0.51	10.35	(9.84)	-95.07 %
PRODUITS D'EXPLOITATION	420 211.93	332 632.28	87 579.65	26.33 %
Achats de marchandises	252.28	508.63	(256.35)	-50.40 %
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	78 141.60	75 329.42	2 812.18	3.73 %
Aides financières	209 766.52	194 772.29	14 994.23	7.70 %
Impôts, taxes et versements assimilés	853.54	727.00	126.54	17.41 %
Salaires et traitements	52 198.50	54 788.03	(2 589.53)	-4.73 %
Charges sociales	15 298.86	9 222.77	6 076.09	65.88 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	1 035.10	2 601.28	(1 566.18)	-60.21 %
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	19 906.85	26 560.76	(6 653.91)	-25.05 %
CHARGES D'EXPLOITATION	377 453.25	364 510.18	12 943.07	3.55 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	42 758.68	(31 877.90)	74 636.58	
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	999.79	1 156.34	(156.55)	-13.54 %
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
PRODUITS FINANCIERS	999.79	1 156.34	(156.55)	-13.54 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER	999.79	1 156.34	(156.55)	-13.54 %

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	43 758.47	(30 721.56)	74 480.03	
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char	2 869.56		2 869.56	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 869.56		2 869.56	
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	2 869.56		2 869.56	
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	107.00	138.00	(31.00)	-22.46 %
TOTAL DES PRODUITS	424 081.28	333 788.62	90 292.66	27.05 %
TOTAL DES CHARGES	377 560.25	364 648.18	12 912.07	3.54 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	46 521.03	(30 859.56)	77 380.59	
Dons en nature Prestations en nature Bénévolat				
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature Mises à disposition gratuite de biens Prestations en nature Personnel bénévole				
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
NON AFFECTÉS				

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2021	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2020
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	13 648.91	(13 016.59)	632.32	1 667.42
Terrains				
Constructions				
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	13 648.91	(13 016.59)	632.32	1 667.42
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	40 480.00		40 480.00	40 480.00
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés	40 480.00		40 480.00	40 480.00
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	54 128.91	(13 016.59)	41 112.32	42 147.42
STOCKS et EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES				2 001.42
CRÉANCES	24 783.69		24 783.69	48 678.69
Créances clients, usagers et comptes rattachés				1.19
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	24 783.69		24 783.69	48 677.50
Legs et donations en cours de réalisation				
TRÉSORERIE	429 917.03		429 917.03	349 059.80
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	429 917.03		429 917.03	349 059.80
Charges constatées d'avance	414.72		414.72	410.11
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	455 115.44		455 115.44	400 150.02
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	509 244.35	(13 016.59)	496 227.76	442 297.44
ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET A REALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF	Exercice au 31/12/2021	Exercice au 31/12/2020
Fonds propres sans droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves	383 300.53	414 160.09
Réserves statutaires ou contractuelles	60 000.90	60 000.90
Réserves pour projet de l'entité	323 299.63	354 159.19
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	46 521.03	(30 859.56)
Situation nette (sous total)	429 821.56	383 300.53
Fonds propres consommables		
Fonds propres consommables		
Fonds associatifs résultat /contrôle de tiers financeurs		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES - TOTAL I	429 821.56	383 300.53
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	8 680.00	15 178.00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III	8 680.00	15 178.00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS		
DETTES	42 726.20	43 818.91
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31 444.94	34 999.71
Dettes des legs et donations		
Dettes sociales	5 027.26	8 589.20
Dettes fiscales	142.00	230.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	6 112.00	
Legs et donations en cours de réalisation		
Produits constatés d'avance	15 000.00	
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV	57 726.20	43 818.91
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	496 227.76	442 297.44

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	19 856.00	20 640.00	(784.00)	-3.80 %
Ventes de biens et services	21 166.41	20 781.59	384.82	1.85 %
Ventes de biens · dont ventes de dons en nature	380.00	548.00	(168.00)	-30.66 %
Ventes de prestations de service · dont parrainages	20 786.41	20 233.59	552.82	2.73 %
Concours publics et subventions d'exploitation	14 876.00	7 925.00	6 951.00	87.71 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	325 383.48	279 538.18	45 845.30	16.40 %
Dons manuels	325 383.48	240 988.28	84 395.20	35.02 %
Mécénats Legs, donations et assurances-vie		38 549.90	(38 549.90)	
Contributions financières reçues	32 431.53		32 431.53	
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges	6 498.00	3 737.16	2 760.84	73.88 %
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	0.51	10.35	(9.84)	-95.07 %
PRODUITS D'EXPLOITATION	420 211.93	332 632.28	87 579.65	26.33 %
Achats de marchandises	252.28	508.63	(256.35)	-50.40 %
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	78 141.60	75 329.42	2 812.18	3.73 %
Aides financières	209 766.52	194 772.29	14 994.23	7.70 %
Impôts, taxes et versements assimilés	853.54	727.00	126.54	17.41 %
Salaires et traitements	52 198.50	54 788.03	(2 589.53)	-4.73 %
Charges sociales	15 298.86	9 222.77	6 076.09	65.88 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	1 035.10	2 601.28	(1 566.18)	-60.21 %
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	19 906.85	26 560.76	(6 653.91)	-25.05 %
CHARGES D'EXPLOITATION	377 453.25	364 510.18	12 943.07	3.55 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	42 758.68	(31 877.90)	74 636.58	
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	999.79	1 156.34	(156.55)	-13.54 %
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
PRODUITS FINANCIERS	999.79	1 156.34	(156.55)	-13.54 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER	999.79	1 156.34	(156.55)	-13.54 %

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	43 758.47	(30 721.56)	74 480.03	
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char	2 869.56		2 869.56	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 869.56		2 869.56	
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	2 869.56		2 869.56	
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	107.00	138.00	(31.00)	-22.46 %
TOTAL DES PRODUITS	424 081.28	333 788.62	90 292.66	27.05 %
TOTAL DES CHARGES	377 560.25	364 648.18	12 912.07	3.54 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	46 521.03	(30 859.56)	77 380.59	
Dons en nature Prestations en nature Bénévolat				
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature Mises à disposition gratuite de biens Prestations en nature Personnel bénévole				
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
NON AFFECTÉS				



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2021

TABLE DES MATIERES

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION	& DES FAITS CARACTÉRISTIQUES
DE L'EXERCICE	4
1.1 OBJET SOCIAL.....	4
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES.....	4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....	5
2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	6
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX	6
2.1.1 <i>Préambule</i>	6
2.1.2 <i>Cadre légal de référence</i>	6
2.2 DÉROGATIONS.....	6
2.2.1 <i>Cotisation des Comités Départementaux</i>	6
2.2.2 <i>Traitement des legs et donations (À supprimer si non RUP MUP)</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	7
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF	7
3.1.1 <i>Principes généraux</i>	7
3.1.2 <i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>	8
3.1.2.1 <i>Détail des colonnes « B et C »</i>	8
3.1.3 <i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>	8
3.1.4 <i>Méthode et durées d'amortissements</i>	9
3.1.5 <i>Tableau de variation des immobilisations financières</i>	9
3.1.6 <i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2021</i>	9
3.1.7 <i>Stocks</i>	10
3.1.1 <i>Etat des échéances des créances</i>	10
3.1.2 <i>Tableaux des dépréciations</i>	10
3.1.3 <i>Disponibilités</i>	11
3.1.4 <i>Produits à recevoir par postes du bilan</i>	11
3.1.5 <i>Charges constatées d'avance</i>	11
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF	12
3.2.1 <i>Tableau de variation des fonds propres</i>	12
3.2.2 <i>Fonds dédiés</i>	13
3.2.3 <i>Fonds reportés liés aux legs ou donations (A supprimer si non RUP MUP)</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
3.2.4 <i>Provisions pour risques et charges</i>	14
3.2.4.1 <i>Tableau de variation</i>	14
3.2.4.2 <i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés</i>	14
3.2.5 <i>Dettes</i>	14
3.2.5.1 <i>Etat des échéances</i>	14
3.2.5.2 <i>Détail des dettes fiscales et sociales</i>	15
3.2.6 <i>Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)</i>	15
3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	16
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)	16
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	18
4.2.1 <i>Produits liés à la générosité du public</i>	18
4.2.1.1 <i>Cotisations sans contrepartie</i>	18
4.2.1.2 <i>Dons manuels</i>	18
4.2.1.3 <i>Legs, donations, assurance-vie (A supprimer si non RUP MUP)</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
4.2.1.4 <i>Mécénat</i>	18
4.2.1.5 <i>Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)</i>	18
4.2.2 <i>Produits non liés à la générosité du public</i>	18
4.2.2.1 <i>Parrainage des entreprises</i>	18
4.2.2.2 <i>Contributions financières sans contrepartie</i>	18
4.2.2.3 <i>Autres produits non liés à la générosité du public</i>	19
4.2.3 <i>Subventions et autres concours publics</i>	19
4.2.4 <i>Reprises sur provisions et dépréciations</i>	20

4.2.5	<i>Utilisation des fonds dédiés</i>	20
4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	20
4.3.1	<i>Modalités de répartition des charges</i>	20
4.3.2	<i>Missions sociales</i>	20
4.3.3	<i>Frais de recherche de fonds</i>	20
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public	21
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources	21
4.3.4	<i>Frais de fonctionnement</i>	21
4.3.5	<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i>	21
4.3.6	<i>Reports en fonds dédiés de l'exercice</i>	22
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD	22
4.4.1	<i>Principes généraux</i>	22
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i>	22
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	23
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	24
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes</i>	24
4.6.2	<i>Charges et produits exceptionnels</i>	24
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	25
4.7.1	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i>	25
4.7.2	<i>Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public</i>	27
4.7.3	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i>	27
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	28
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILANERREUR ! SIGNET NON DEFINI.	
5.1.1	<i>Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser (A supprimer si non RUP MUP)</i> Erreur ! Signet non défini.	
5.2	AUTRES INFORMATIONS	28
5.2.1	<i>Informations relatives aux bénévoles</i>	28
5.2.2	<i>Informations relatives au personnel salarié</i>	29
5.2.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i>	29
5.2.4	<i>Certification du nombre d'adhérents</i>	29

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- *Le financement des missions sociales s'élève à 252 897 € sur l'exercice 2021 alors qu'il était de 230 928 € sur l'exercice 2019*
- *Les legs comptabilisés en produits sur l'exercice s'élèvent à 32 432 € pour 2021 et ceux-ci s'élevaient à 38 550 € pour 2020.*

Impact de la pandémie due au coronavirus (COVID-19)

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cependant, cette situation n'a pas eu d'impacts majeurs sur l'activité de l'association au cours de l'exercice 2021.

L'association estime qu'à ce jour le principe de la continuité d'exploitation ne présente pas de risque de remise en cause.

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	13 649			13 649
Immobilisations financières	40 480			40 480
Total	54 129	0	0	54 129

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations corporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations financières	0	0
→ ...		
→ ...		
Total	0	0

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort. Immobilisations incorporelles				
Amort. Immobilisations corporelles	11 981	1 035		13 017
Amort. Immobilisations financières				
Total	11 981	1 035	0	13 017

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 05 ans
Mobilier de bureau et publicitaire	de 03 à 07 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	40 480			40 480
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total	40 480	0	0	40 480

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un contrat de capitalisation.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing

L'association ne possède aucun bien via ce biais de financement.

3.1.7 Stocks

L'association ne possède aucun stock.

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières		0	
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés		0	
→ Autres Créances	24 825	24 825	
→ Créances reçues par legs ou donations		0	
→ Charges constatées d'avance	415	415	
Total	25 240	25 240	0

3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice 01/01/2021	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2021
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières					
Total	0	0	0	0	0

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2021	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2021
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
→ Fonds statutaires								60 001
→ Fonds de réserve générale	60 001							
→ Fonds de réserve missions sociales	354 159	-30 860						323 300
→ Legs et donations avec contrepartie								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecarts de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau								
Excédent ou déficit de l'exercice	-30 860			46 521				46 521
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
Total	383 300	-30 860	0	46 521	0	0	0	429 822

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→						
→						
→						
Ressources liées à la Générosité du Public :		0	0	0	0	0
→						
→ ...						
→ ...						
→						
→						
→						
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
→						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
Total		0	0	0	0	0

3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	15 178		6 498	8 680
→				
Total	15 178	0	6 498	8 680

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Augmentation des salaires de 2% par an pour l'ensemble du personnel ;
- Taux de rotation de 0% ;
- Taux de charges sociales de 45% pour l'ensemble du personnel ;
- Taux d'actualisation de 0,90% ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31 445	31 445		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	5 169	5 169		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	6 112	6 112		
Produits constatés d'avance	15 000	15 000		
Total	57 726	57 726	-	-

3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Dettes fiscales :	856	865
→ Impôt sur les sociétés	107	138
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes	749	727
→ Etat charges à payer		
Dettes sociales :	4 313	7 955
→ Urssaf/ Pôle emploi	774	1 296
→ Caisse de retraite	352	381
→ Caisse de prévoyance		330
→ Personnel autres charges à payer		
→ Organismes sociaux autres charges à payer		
→ Dettes congés à payer	2 564	4 897
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	588	959
→ Prélèvement à la source	35	92
Total	5 169	8 820


3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	27 308	29 992
→ FNP - Factures non parvenues	27 308	29 992
...		
...		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
...		
...		
...		
Dettes des legs et donations :	0	0
...		
Autres dettes :	6 112	0
Charges à payer recherche	1 112	
Charges à payer	5 000	
Total	33 420	29 992

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

 REPORTING - COMITÉ DE L'AVEYRON	Décembre 2021		Décembre 2020	
	EMPLOIS	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL
CHARGES PAR DESTINATION				
1. MISSIONS SOCIALES	260 469,81	254 869,81	248 587,74	248 587,74
1.1 Réalisées en France	260 469,81	254 869,81	248 587,74	248 587,74
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	87 949,34	82 349,34	79 733,03	79 733,03
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	172 520,47	172 520,47	168 854,71	168 854,71
1.2 Réalisées à l'étranger				
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme				
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	51 062,03	50 441,74	58 215,00	58 215,00
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	51 062,03	50 441,74	58 215,00	58 215,00
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	65 921,41	54 575,34	56 439,44	44 766,93
3.1 Frais d'information et de communication	1 399,60	1 399,60	1 651,89	1 651,89
3.2 Frais de fonctionnement	63 082,04	51 735,97	52 912,05	41 239,54
3.3 Autres charges	1 439,77	1 439,77	1 875,50	1 875,50
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			1 268,00	1 268,00
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	107,00		138,00	
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE				
TOTAL CHARGES	377 560,25	359 886,89	364 648,18	352 837,67
EXCÉDENT OU DÉFICIT	46 521,03		-30 859,56	
	Décembre 2021		Décembre 2020	
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
<i>Réalisées en France</i>				
<i>Réalisées à l'étranger</i>				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS				
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
TOTAL				

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
→ Dons des associations amies	86 258	36 556
→ ...		
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
→ Cotisations des adhérents	19 856	20 640
→ Dons et quêtes décès, mariage	238 439	204 494
→ Legs	32 432	38 550
→		
Total	376 985	300 240

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Ventes de marchandises ou de prestations de services	380	548
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
→ Redevances d'actifs incorporels		
→ Loyers		
→ Plus ou moins-values de cessions de ces actifs		
Total	380	548

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégré au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	0	0

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total	0	0

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance
Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondants, selon une clé de répartition.

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2021	2020
Actions pour les malades	70 296	53 928
Actions d'information, prévention,dépistage	5 185	9 907
Actions de formation	214	734
Actions de recherche	5 858	14 101
Actions autres	796	1 062
Total	82 350	79 732
Versement à d'autres organismes	2021	2020
Actions pour les malades	21 712	12 000
Actions d'information, prévention,dépistage	5 996	3 794
Actions de formation		
Actions de recherche	144 812	153 061
Actions autres		
Total	172 520	168 855

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2021	2020
Frais d'information et de communication	1 400	1 652
Frais de gestion	53 444	44 678
Cotisation statutaire	19 905	26 561
...		
...		
...		
...		
Total	74 749	72 891

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
Total	0	0

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2021	2020
Bénévolat	SMIC x 1,5		
Prestation	Tarif négocié		
Autres (à préciser)			
Total		0	0

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

Aucune contribution volontaire en nature n'a eu lieu sur l'exercice 2021.

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	252										
Variation de stock											
Autres achats et charges externes	20 711				33 277		24 153				
Aides financières	37 246	172 520									
Impôts, taxes et versement assimilés							854				
Salaires et traitements et charges sociales	19 787				14 600		33 110				
Dotations aux amortissements et dépréciations							1035				
Dotations aux provisions											
Reports en fonds dédiés											
Autres charges	9 953				3 185		6 769				
Charges financières											
Charges exceptionnelles											
Participations des salariés aux résultats											
Impôt sur les bénéfices									107		
TOTAL	87 949	172 520	0	0	51062	0	65 921	0	107	0	0

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations de services					
Personnel bénévole					
TOTAL	0	0	0	0	0

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :


Rubriques	Exercice 2021
Contrôle légal des comptes	4 084
Autres missions	
Total	4 084

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2021
Produits exceptionnels	
→ Produits sur exercices antérieurs	2 870
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	2 870
Charges exceptionnelles	
→	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	0

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

 012 - COMITÉ DE L'AVEYRON	Décembre 2021	Décembre 2020
Détails	TOTAL GÉNÉROSITÉ	TOTAL GÉNÉROSITÉ
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. MISSIONS SOCIALES	254 863,81	248 587,74
<i>1.1 Réalisées en France</i>	<i>254 863,81</i>	<i>248 587,74</i>
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>	<i>82 349,34</i>	<i>79 733,03</i>
<i>Actions en direction des malades, des proches et ébts de santé</i>	<i>70 296,29</i>	<i>53 928,39</i>
<i>Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public</i>	<i>5 184,38</i>	<i>3 907,14</i>
<i>Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres</i>	<i>214,05</i>	<i>734,31</i>
<i>Actions de société et politique de santé</i>	<i>796,22</i>	<i>1 062,43</i>
<i>Actions internationales réalisées par l'organisme</i>		
<i>Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer</i>	<i>5 857,80</i>	<i>14 100,76</i>
<i>Actions de création-subvention-administration d'établissement</i>		
<i>Autres actions</i>		
<i>Versements à d'autres organismes agissant en France</i>	<i>172 520,47</i>	<i>168 854,71</i>
<i>Actions en direction des malades, des proches et ébts de santé</i>	<i>21 712,17</i>	<i>12 000,00</i>
<i>Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public</i>	<i>5 996,30</i>	<i>3 793,71</i>
<i>Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres</i>		
<i>Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer</i>	<i>144 812,00</i>	<i>153 061,00</i>
<i>Programmes nationaux</i>	<i>144 812,00</i>	<i>153 061,00</i>
<i>Programmes régionaux et départementaux</i>		
<i>Mission reversement legs</i>		
<i>Autres actions</i>		
<i>Actions de société et politique de santé</i>		
<i>1.2 Réalisées à l'étranger</i>		
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		
<i>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>		
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDIS	50 441,74	58 215,00
<i>2.1 Frais d'appel à la générosité du public</i>	<i>50 441,74</i>	<i>58 215,00</i>
<i>Frais d'appel de dons</i>	<i>40 891,97</i>	<i>43 959,07</i>
<i>Frais d'appel des legs</i>		
<i>Frais traitements des dons</i>	<i>6 320,69</i>	<i>3 404,30</i>
<i>Frais de traitements des legs</i>	<i>203,68</i>	<i>32,16</i>
<i>Frais de campagne pour des dons en nature</i>		
<i>Achats pour manifestations et ventes</i>		<i>3 376,47</i>
<i>Activités de récupérations</i>	<i>3 026,00</i>	<i>7 443,00</i>
<i>2.2 Frais de recherche d'autres ressources</i>		
<i>Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades</i>		
<i>Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép</i>		
<i>Frais de Recherche de Mécénat Formation</i>		
<i>Frais de Recherche de Mécénat Formation</i>		
<i>Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades</i>		
<i>Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép</i>		
<i>Concours ext-parrainage entp Formation</i>		
<i>Concours ext-parrainage entp Recherche</i>		
<i>Frais de recherche partenariat</i>		
<i>Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics</i>		
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	54 575,34	44 766,93
<i>3.1 Frais d'information et de communication</i>	<i>1 399,60</i>	<i>1 651,89</i>
<i>Frais d'information et de communication externe</i>	<i>1 399,60</i>	<i>1 651,89</i>
<i>Frais d'information et de communication interne</i>		
<i>3.2 Frais de fonctionnement</i>	<i>51 735,97</i>	<i>41 239,54</i>
<i>Frais de gestion</i>	<i>44 114,57</i>	<i>32 278,70</i>
<i>Formation administrative</i>		
<i>Impôts et taxes</i>	<i>853,54</i>	<i>721,00</i>
<i>Cotisation statutaire 10%</i>	<i>6 767,86</i>	<i>8 233,84</i>
<i>3.3 Autres charges</i>	<i>1 429,97</i>	<i>1 875,50</i>
<i>Charges financières</i>	<i>404,67</i>	<i>542,22</i>
<i>Dotations aux amortissements</i>	<i>1 035,10</i>	<i>1 333,28</i>
<i>Charges exceptionnelles</i>		
TOTAL DES EMPLOIS	359 886,89	351 569,67
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		1 268,00
5. REPORTS EN FONDIS DÉDIÉS DE L'EXERCICE		
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	46 448,32	30 721,56
TOTAL	406 335,21	383 559,23

RESSOURCES DE L'EXERCICE

1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

-399 837,21

-322 116,11

1.1 Cotisations sans contrepartie

-19 856,00

-20 840,00

1.2 Dons, legs et mécénat

-325 363,49

-279 539,19

Dons manuels non affectés

-311 927,06

-238 038,28

Dons manuels affectés

-13 456,42

-2 950,00

Legs, donations et assurances-vie non affectés

-38 549,90

Legs et autres libéralités affectés

Mécénat

1.3 Autres produits liés à la générosité du public

-54 597,73

-21 937,33

Manifestations

-425,90

-370,00

Ventes (dont abonnement à vivre)

-380,00

-60,00

Prestations et autres ventes

Activités de récupération

-20 360,51

-20 173,59

Charges et Produits exceptionnels

Droits d'auteurs

Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)

-178,00

Autres produits affectés

Produits financiers

-999,79

-1 156,34

Quotes parts de générosité reçues d'autres entités

-32 431,53

2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS

-6 498,00

3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS

Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation

Utilisation fonds dédiés sur contributions financières

Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège

Utilisation fonds dédiés ressources GP

Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés

TOTAL DES RESSOURCES

-406 335,21

-322 116,11

DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE

TOTAL

-406 335,21

-322 116,11

Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors

342 999,91

372 388,19

+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public

46 448,32

-30 721,56

Investissements et désinvestissements nets liés à la GP

1 333,28

Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors

389 448,23

342 999,91

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

TOTAL

TOTAL

RESSOURCES DE L'EXERCICE

1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

Bénévolat

Prestations en nature

Dons en nature

TOTAL

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des Immob acquises par la Générosité du Public	Dotations brute	Dotations à neutraliser
2016	Photocopieur	5 220			5 220	728	728
	Ordinateur	647			647	0	0
	Projecteur	1 992			1 992	0	0
	Arche pub.	2 347			2 347	0	0
2020	Ordinateur PC	1 229			1 229	307	307
	Total	11 435	0	0	11 435	1 035	1 035

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 AUTRES INFORMATIONS

5.1.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus	22			
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....				
Bénévoles "administratifs"				
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.				
Bénévoles de terrain	48			
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.				
Total	70	0	0	0

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=15,72 € (nbre heure équivalent temps plein x 15,72 €), ou renseigné par le calcul de GABES

5.1.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	2	2 955	2
Total	2	2 955	2

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.1.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements 6257 - Réceptions	Frais de transport et hébergement Restauration	2 311
...	...	
...	...	
...	...	
	Total	2 311

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.1.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 2 482 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.